



**Le Président fédéral
N/Réf. VPAG 2019/119**

Paris, le 26 novembre 2019

Objet : Préavis de grève national

Messieurs les Ministres,

La Fédération Autonome de la Fonction Publique (**FA-FP**) dépose un préavis de grève

pour le jeudi 5 décembre 2019 de 00 heure à 24 heures

qui concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires relevant de son champ de syndicalisation.

Ce préavis vise à permettre aux personnels cités précédemment qui le souhaiteront, de prendre part aux rassemblements et manifestations organisés ce jour dans l'objectif d'obtenir être associé à une réelle concertation et négociation sur le projet de loi retraite contrairement à la loi de transformation de la Fonction publique.

Le maintien d'un système de retraite basé sur la solidarité intergénérationnelle grâce au principe de répartition publique est l'une des lignes rouges exprimées par la **FA-FP**.

La **FA-FP** encourage ce débat qui permettra la prise en compte des particularités propres à la diversité des missions de service public.

Dans cet objectif, la **FA-FP** ne se contentera pas d'éléments statistiques, mais demandera de véritables simulations d'impact de ce projet, sur des situations précises d'agente ou d'agent public, avant et après cette réforme, notamment pour celles et ceux qui ne bénéficient d'aucun régime indemnitaire.

Monsieur Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
Monsieur Olivier DUSSOPT
Secrétaire d'État
139 rue de Bercy
75572 PARIS Cedex 12

Dans le cadre de ce dialogue, la **FA-FP** attend des réponses précises aux questions suivantes :

- Comment la phase de transition d'un système à l'autre sera-t-elle gérée ?
- Comment sera prise en compte la dangerosité de certaines missions comme celles de la police nationale, ou celles confiées aux services d'incendie et de secours ou à la police municipale ?
- Quel devenir pour les agentes et agents qui relèvent actuellement de la catégorie B dite « active » dans les 3 versants et notamment au sein du versant hospitalier?
- Comment sera appliquée la proposition d'extension du « compte professionnel de prévention (CPP) » aux fonctionnaires (dont les ATSEM ou les aides-soignantes et aides-soignants notamment), alors que le CPP peine à se mettre en place dans le secteur privé ?

La participation de la **FA-FP** à l'ensemble des réunions organisées dans le cadre de l'agenda social témoigne de notre attachement au dialogue social.

La **FA-FP** continuera de s'impliquer dans tous les espaces de dialogue afin de faire entendre la voix de toutes celles et ceux qui refusent de renoncer à l'idée d'un service public fort, porté par des agentes et des agents reconnus pour la qualité de leur engagement au service de chaque citoyenne et chaque citoyen.

C'est tout le sens que la **FA-FP** souhaite donner à son engagement dans le mouvement du 5 décembre prochain.

Bien entendu la **FA-FP** reste disponible pour toute négociation dans le cadre du présent préavis.

Veillez agréer, Messieurs les Ministres, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.



Pascal KESSLER
Président de la **FA-FP**